

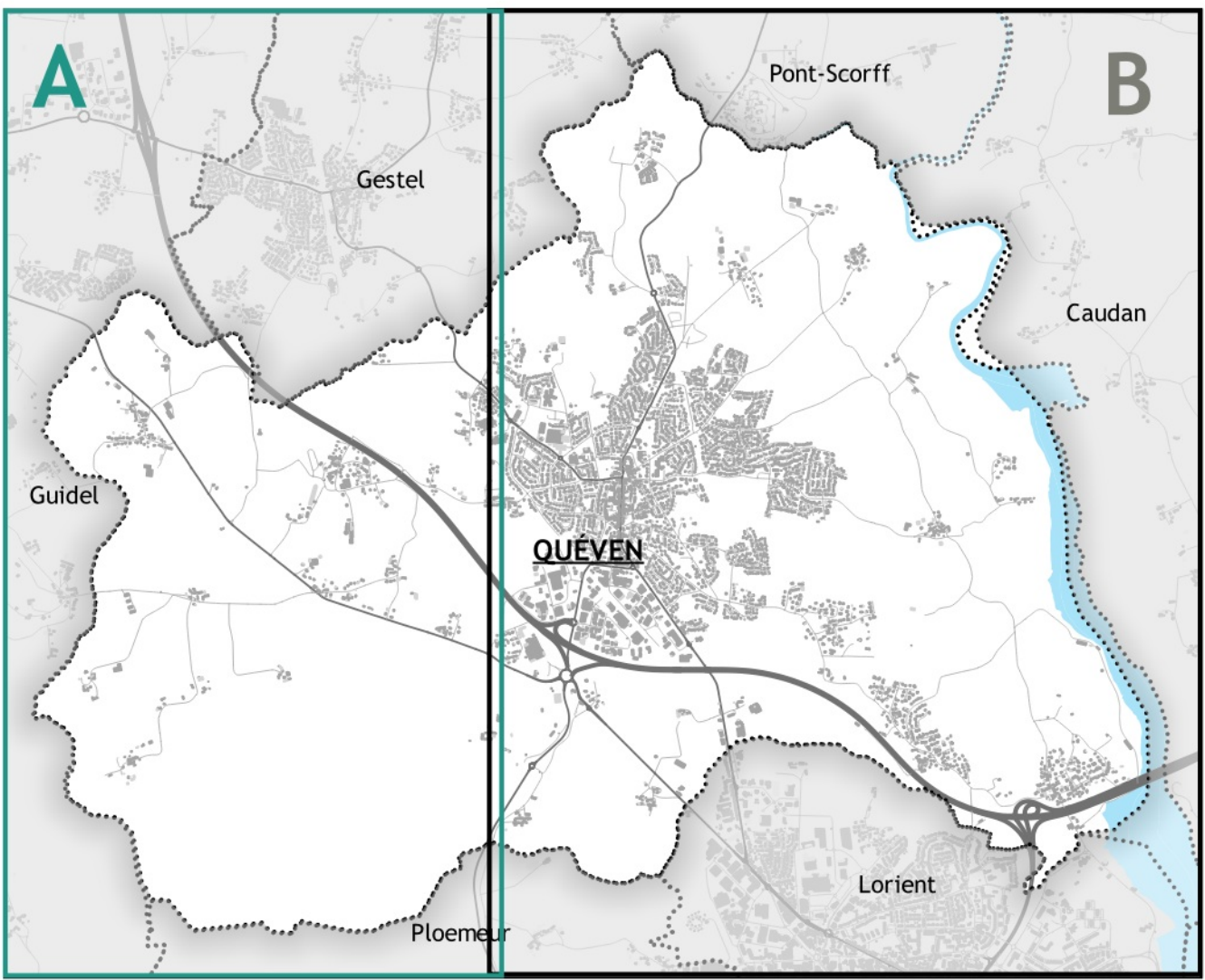
COMMUNE DE QUEVEN
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU approuvé le 30 janvier 2020
Révisé (révision allégée n°1) le 29 septembre 2022
Modifié (modification simplifiée n°1) le 15 novembre 2022
Modifié (modification de droit commun n°1) le 28 septembre 2023



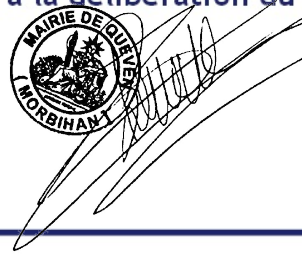
Modification de droit commun n° 2

PLAN A



Échelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du
28 septembre 2023
Le Maire,
Marc BOUTRUCHE



RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Légende

Destination du zonage

- Secteurs Ub et Uc
- Autres secteurs U
- Secteurs à urbaniser
- Secteurs militaires
- Secteurs agricoles
- Secteurs naturels
- Secteurs forestiers
- Zones humides

Prescriptions

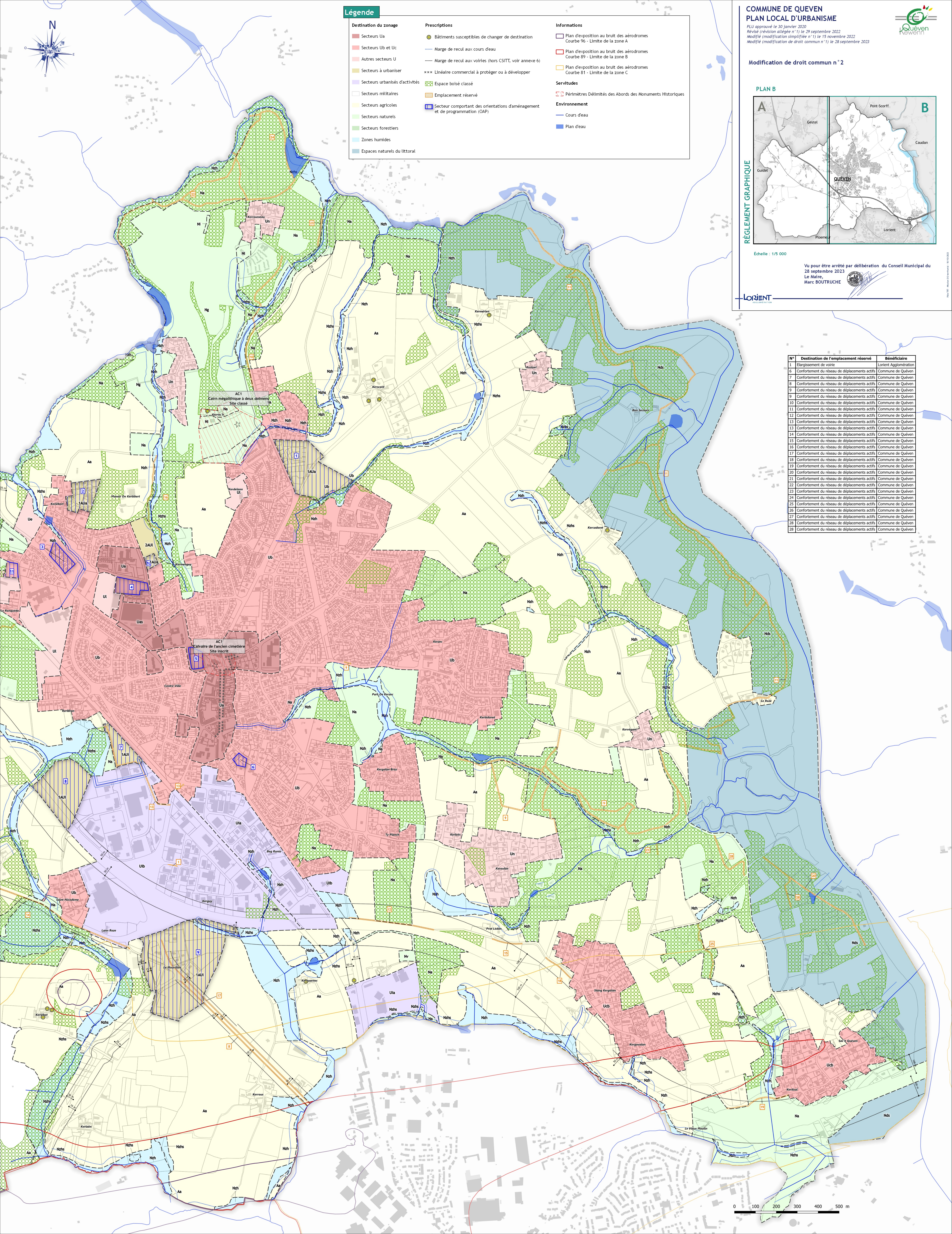
- Bâtiments susceptibles de changer de destination
- Marge de recul aux cours d'eau
- Marge de recul aux voiries (hors CSITT, voir annexe 6)
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Informations

- Plan d'exposition au bruit des aéroports
Courbe 96 - Limite de la zone A
- Plan d'exposition au bruit des aéroports
Courbe 89 - Limite de la zone B
- Plan d'exposition au bruit des aéroports
Courbe 81 - Limite de la zone C
- Servitudes : Plan de prévention des Risques Technologiques
 - Zone d'interdiction stricte - R
 - Zone d'autorisation sous conditions - B Sous-zones (B1 à B4)
 - Secteur potentiel expropriation - EX
- Environnement
 - Cours d'eau
 - Plan d'eau

N°	Destination de l'emplacement réservé	Bénéficiaire
1	Élargissement de voirie	Lorient Agglomération
6	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
7	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
8	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
9	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
9	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
10	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
11	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
12	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
13	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
13	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
14	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
15	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
16	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
17	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
18	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
19	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
20	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
21	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
22	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
23	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
24	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
25	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
26	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
27	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
28	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven
28	Conformement du réseau de déplacements actifs	Commune de Quéven

0 100 200 300 400 500 m



Légende

Destination du zonage

- Secteurs Ua
- Secteurs Ub et Uc
- Autres secteurs U
- Secteurs à urbaniser
- Secteurs urbanisés d'activités
- Secteurs militaires
- Secteurs agricoles
- Secteurs naturels
- Secteurs forestiers
- Zones humides
- Espaces naturels du littoral

Prescriptions

- Bâtiments susceptibles de changer de destination
- Marge de recul aux cours d'eau
- Marge de recul aux voiries (hors CSITT, voir annexe 6)
- Linéaire commercial à protéger ou à développer
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Informations

- Plan d'exposition au bruit des aérodromes Courbe 96 - Limite de la zone A
- Plan d'exposition au bruit des aérodromes Courbe 89 - Limite de la zone B
- Plan d'exposition au bruit des aérodromes Courbe 81 - Limite de la zone C

Servitudes

- Périmètres Délimités des Abords des Monuments Historiques

Environnement

- Cours d'eau
- Plan d'eau

COMMUNE DE QUEVEN
PLAN LOCAL D'URBANISME
PLU approuvé le 30 janvier 2020
Révisé (révision allégée n°1) le 29 septembre 2022
Modifié (modification simplifiée n°1) le 15 novembre 2022
Modifié (modification de droit commun n°1) le 28 septembre 2023

Modification de droit commun n°2

PLAN B

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Echelle : 1/5 000

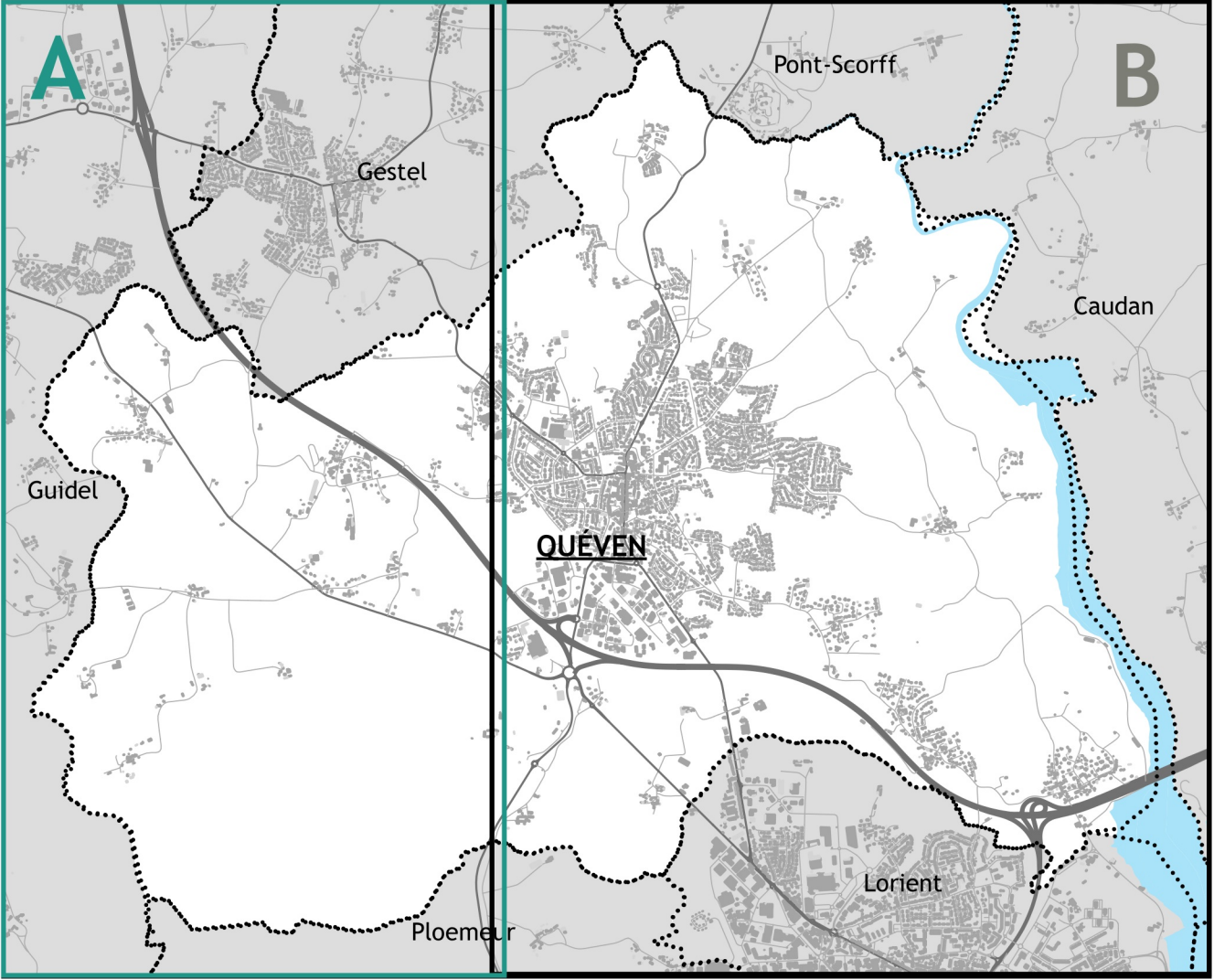
Vu pour être arrêté par délibération du Conseil Municipal du 28 septembre 2023
Le Maire,
Marc BOUTRUCHE

N°	Destination de l'emplacement réservé	Bénéficiaire
1	Elargissement de voirie	Lorient Agglomération
6	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
7	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
8	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
9	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
10	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
11	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
12	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
13	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
14	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
15	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
16	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
17	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
18	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
19	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
20	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
21	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
22	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
23	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
24	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
25	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
26	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
27	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven
28	Confortement du réseau de déplacements actifs	Commune de Queven



PRESCRIPTIONS LIEES AU PAYSAGE ET À L'ENVIRONNEMENT
(ARTICLES L.151 - 19 et L.151 - 23)

PLAN A



Échelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal
du 28 septembre 2023
Le Maire,
Marc BOUTRUCHE



ANNEXE AU RÈGLEMENT GRAPHIQUE

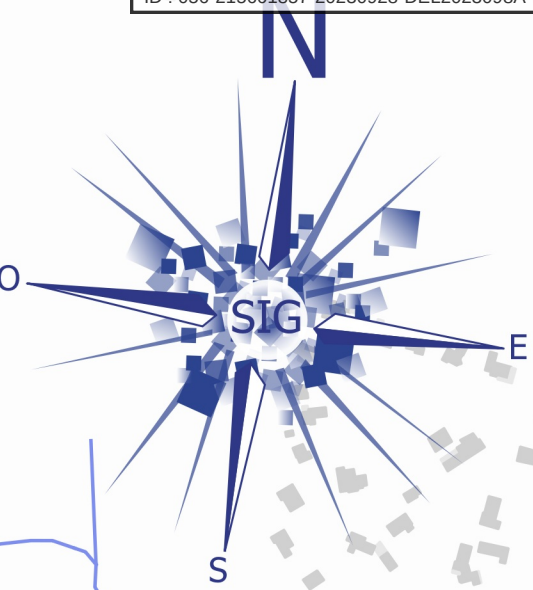
Légende

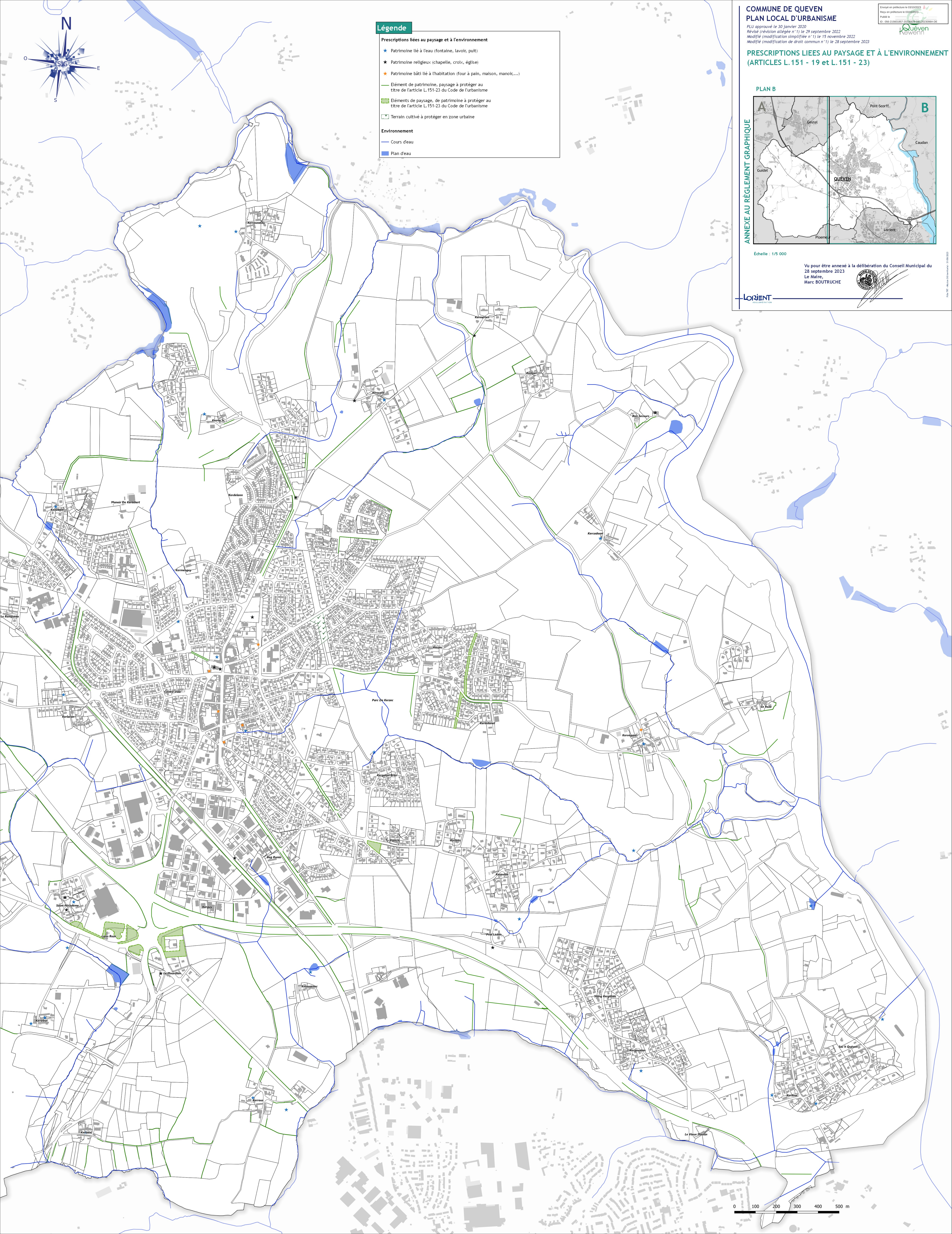
Prescriptions liées au paysage et à l'environnement

- ★ Patrimoine lié à l'eau (fontaine, lavoir, puit)
- ★ Patrimoine religieux (chapelle, croix, église)
- ★ Patrimoine bâti lié à l'habitation (four à pain, maison, manoir,...)
- Elément de patrimoine, paysage à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme

Environnement

- Cours d'eau
- Plan d'eau





Légende

Prescriptions liées au paysage et à l'environnement

- ★ Patrimoine lié à l'eau (fontaine, lavoir, puits)
- ★ Patrimoine religieux (chapelle, croix, église)
- ★ Patrimoine bâti lié à l'habitation (four à pain, maison, manoir,...)
- Elément de patrimoine, paysage à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- Eléments de paysage, de patrimoine à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- ☑ Terrain cultivé à protéger en zone urbaine

Environnement

- Cours d'eau
- Plan d'eau

COMMUNE DE QUEVEN PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU approuvé le 30 janvier 2020
Révisé (révision allégée n°1) le 29 septembre 2022
Modifié (modification simplifiée n°1) le 15 novembre 2022
Modifié (modification de droit commun n°1) le 28 septembre 2023

PRESCRIPTIONS LIEES AU PAYSAGE ET À L'ENVIRONNEMENT (ARTICLES L.151 - 19 et L.151 - 23)

PLAN B



Échelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du
28 septembre 2023
Le Maire,
Marc BOUTRUCHE

LORIENT



0 100 200 300 400 500 m